

# Formation 2A-L.A : Animateur d'ambiances ludiques et artistiques

## PRÉREQUIS

Aucun prérequis à l'entrée en formation

## PUBLIC VISÉ

Demandeur d'emploi répondant aux critères d'accès du programme Visa Métiers + du Conseil Régional des Pays de la Loire : Non démissionnaire, inscrit demandeur d'emploi au moins 6 mois à l'entrée en formation, sorti de plus de 6 mois de formation initiale.

Des dérogations sont possibles, se renseigner auprès de TVGO.

## ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour vous informer et vous accompagner dans ce projet, vous pouvez prendre contact :  
amandine.tobaldi@lemans.cci.fr

## QUALITÉS SOUHAITÉES

La formation et le métier visé sont accessibles à de jeunes majeurs en très bonne condition physique, autonomes ayant une bonne présentation, un bon sens de la communication et de l'accueil. Il faut être disponible et très mobile pour de longs séjours en stations touristiques en France ou à l'étranger.

La pratique d'un ou plusieurs sports, d'un instrument de musique ou d'une activité artistique (danse, théâtre...) est un atout.

### • INSCRIPTION •

- > Participation à une réunion d'information collective ou
- > Dossier de candidature téléchargeable sur le site ([www.thevillage-go.fr](http://www.thevillage-go.fr)) accompagné d'un CV.

### • SÉLECTION •

- > Session de recrutement (casting) sur la base d'une prestation artistique de 1 mn 30 à 2 mn (danse, chant, théâtre, vidéo, fitness...).
- > Entretien individuel.

### • DURÉE •

- > Formation en temps plein sur 7 mois (d'octobre à mai).
- > 1015 heures de formation dont 630 heures en centre de formation et 385 en entreprise
- > 3 périodes de stage en entreprise (stage de 3 à 4 semaines).

### • DÉLAI D'ACCÈS •

- > Recrutement de mai à mi-septembre
- > Démarrage en octobre

### • MÉTIER VISÉ •

Animateur polyvalent (auprès des publics enfant, adulte, sénior) en Village Vacances, Villages clubs, résidence de tourisme, hôtellerie de plein air (camping), parc d'attraction, bases de loisirs, croisiéristes... en France ou à l'étranger.

### • COMPÉTENCES VISÉES •

- > Concevoir, organiser et animer les activités de distraction et de détente destinées à des publics variés (enfants, jeunes adultes, adultes...), généralement internationaux.
- > Prendre en charge les vacanciers durant leur séjour et créer une ambiance propice à la détente et à la convivialité.
- > Mettre en scène des soirées pour les enfants et les adultes.
- > Participer à la fonction accueil du village vacances.

Pour savoir si la certification proposée par TVGO est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences, et passerelles, vous pouvez consulter la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/34770/>





## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Evaluation théorique et pratique tout au long de la formation (en centre de formation et en stage)
- > Evaluation finale devant un jury

## VALIDATION DE LA FORMATION

Titre RNCP (code 34770) niveau 4 :  
**Animateur d'ambiances ludiques et artistiques** (2A-L.A)

**100%** TAUX DE SATISFACTION APPRENANT

**92%** TAUX DE RÉUSSITE AU DIPLÔME

**100%** TAUX DE RECOMMANDATION APPRENANT

### TAUX SPÉCIFIQUES :

**92%** des stagiaires sont en emploi sur le métier d'animateur 3 mois après la formation.

Des partenariats avec des Tours opérateurs permettent aux stagiaires une insertion professionnelle immédiate à l'issue de la formation.

(Base : Retours enquêtes de satisfaction apprenant 2021)

### • CONTENU DE LA FORMATION •

- > Chorégraphie
- > Expression scénique
- > Mise en scène
- > Chant
- > Maquillage
- > Sport
- > Animation microphonique
- > Animation jeux et soirées
- + Travaux pratiques (1 à 2 soirées/semaine)

### • MÉTHODES MOBILISÉES •

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- > Dispositif en alternance centre de formation /stages en entreprise : Les stages se déroulent en village vacances par-tout dans le monde.
- > Des partenariats avec les différents Tours Opérateurs facilitent les placements en stage.

#### DISPOSITIF EN IMMERSION AU CENTRE DE FORMATION :

- > Hébergement obligatoire du lundi au vendredi sur le site pour faciliter le travail d'équipe, les mises en situation et se confronter à la réalité de la vie en village vacances (présence nécessaire sur 1 à 2 week-end).
- > Alternance centre de formation /stages entreprise.
- > Méthode active basée sur l'apprentissage par projet (création d'un spectacle d'animations).
- > Apports théoriques et pratiques sur la base de mises en situations.

#### EQUIPE PÉDAGOGIQUE :

- > Responsable pédagogique.
- > Formatrices et formateurs en technique son et lumière, chorégraphie, animation générale, fitness, chant, théâtre, maquillage et anglais (formateur natif). Tous professionnels et issus du terrain.

#### LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS :

- > Salle de cours, salle multimédia, salle de spectacle, salle de danse et gymnase.
- > Equipement sportif, équipements vidéo, son et lumières, cosmétique, décoration.

### • COÛT PÉDAGOGIQUE ET RÉMUNÉRATION + CGV •

- > Cout pédagogique de la formation prise en charge par La Région Pays de la Loire avec une mobilisation du CPF du bénéficiaire de 100 heures minimum.
- > Pour les personnes handicapées, l'Agefiph intervient en subsidiarité du CPF et de la prise en charge de la Région sur les coûts pédagogiques.
- > Une rémunération est proposée par la Région aux demandeurs d'emploi non indemnisés par l'assurance chômage. Ceux qui sont indemnisés bénéficieront de l'allocation d'Aide au retour à l'emploi-formation (Aref).

**Frais d'hébergement sur site de formation :** 55 € par semaine

